

FORMATION APICOLE 2025

INITIATION niveau 3 Changer ses reines (limité à 10 places)

Non éligible au CPF

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieux de formation : Lycée Agricole des Combrailles – 11, rue Montaigne – 63380 PONTAUMUR
Rucher école

Horaires journaliers : Matin : 9H00 - 12H30 (accueil de 8h45 à 9h au lycée)
Après-midi : 13H30 - 17H00

Durée de la formation : 7 heures, journée commune avec les stagiaires initiation niveau 2.

Tarifs : 75€ pour la journée ou 50€ pour adhérent CANEC. (Le versement à l'inscription vaut confirmation.)

Les déplacements et les repas sont à la charge du stagiaire. Les stagiaires pourront prendre leur repas en commun au lycée au prix de 12 €/repas (facturé en 1 fois).

Modalités pédagogiques : en présentiel avec alternance de cours en salle et travaux pratiques au rucher. Remise de supports pédagogiques.

Calendrier de formation : voir programme

Conditions d'inscription : Avoir plus de 18 ans. Ce stage s'adresse aux apiculteurs ayant une bonne formation de base, possédant une bonne pratique apicole mais n'ayant pas encore abordé l'élevage de reines.

A NOTER

- Exceptionnellement, le centre organisateur se réserve le droit de modifier le calendrier, en fonction des conditions sanitaires et météorologiques.

- Les travaux pratiques étant prévus au rucher du lycée, les stagiaires devront faire suivre leur tenue d'apiculteur.

Renseignements : LYCEE - 04 73 79 91 04 - lpa.pontaumur@educagri.fr

Bulletin d'inscription

A retourner avant le 3 juin 2025 à

EPLEFPA des Combrailles – 20 avenue Jules Lecuyer – 63390 St Gervais d' Auvergne
Accompagné d'un chèque de règlement, ordre de « Agent comptable, EPLEFPA des Combrailles »

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

(Obligatoire pour recevoir les supports de cours par courrier électronique)

Participera au stage initiation : Niveau 3 – changer ses reines Non adhérent CANEC 75€
 Niveau 3 – changer ses reines Adhérent CANEC 50€

Prendra les repas au lycée : OUI NON

J'accepte que mon adresse mail fasse partie d'une liste de diffusion interne pour organiser le covoiturage :

OUI NON

SIGNATURE :